

Compte rendu de la réunion AHI Du 04/06/2020

Informations du ministre et des administrations centrales

- ▶ Nombre de places d'hébergement constant.
- ▶ 2475 places de **CHS** avec un taux d'occupation à moins de 10%. Le nombre de places devrait évoluer pour descendre à 2 000 places sans aller plus bas jusqu'à nouvel ordre.
- ▶ **Une circulaire sur le logement d'abord a été signée le 3 juin par le Ministre du Logement.** Vous la retrouverez ICI. Elle aborde notamment le maintien des dispositifs d'ouvertures de places pendant le **prolongement de la trêve hivernale**, la demande aux préfets de tenir des réunions locales avec les associations pendant la période de crise, la nécessité de **pérenniser les CHS**, la volonté **d'amplifier la dynamique de logement d'abord** avec des objectifs pour 2020, la volonté d'atteindre un niveau **d'attributions de logements sociaux** important pour l'année 2020.
- ▶ **PLFR** : les débats budgétaires vont débiter, avec présentation en conseil des Ministres le 10 juin. Les crédits supplémentaires annoncés jusque-là étaient de 65 Millions d'euros, il est envisagé de les porter à 200 Millions d'euros.
- ▶ La DGCS a indiqué que **l'actualisation de la fiche de doctrine sur le déconfinement** était en cours, et qu'elle devrait être envoyée aux associations, avec une proposition de réunion d'échange avec la DGCS pour stabiliser son contenu.

Elle a également évoqué une **initiative conjointe avec la DSS, la CNAF, la CNAM de campagne d'accès aux droits pour les personnes ayant été accueillies sur des places non pérennes entre juin et le 10 juillet**. Des agents de la CAF et de la CPAM de terrain seront mobilisés pour aider aux démarches. Les gestionnaires associatifs de places non pérennes seront contactés pour les prévenir de la démarche et leur proposer de faciliter le lien avec les personnes et de faire connaître cette initiative.

Réaction des associations présentes

- L'Uniopss a relayé les interrogations de l'URIOPSS Bourgogne Franche Comté sur les **conditions de financement de la suractivité constatée pendant la période de crise sanitaire ; la prime à destination des personnels du secteur ; la date de parution probable de la circulaire budgétaire AHI.**
Réponses DGCS : Sur les surcoûts, la DGCS tente d'aligner les doctrines du social sur le médico-social. Une note est en cours qui sera soumise au Ministère d'ici à la fin de la semaine. Sur la prime, la DGCS travaille toujours à la FAQ à laquelle l'Uniopss et plusieurs associations ont contribué sur la partie questions, cette FAQ devrait désormais sortir bientôt. La circulaire

budgetaire est en cours d'élaboration, elle sera bien envoyée aux associations comme tous les ans pour concertation avant sa sortie.

-Les autres associations ont porté les interrogations suivantes :

-FAS : la **pérennisation** est envisagée mais une tendance à la baisse des places est constatée, 1150 places d'abris de nuit seraient ainsi fermées. **Sur le département de la Seine Saint Denis**, des fermetures de places sont programmées. Des inquiétudes fortes sur les **accueils de jour**. Des problèmes de **coordination sur les tickets services**. Des interrogations sur la prise en charge des **surcoûts** surtout pour les structures sous subventions.

-FAP : **l'étape du 10 juillet** continue à inquiéter fortement. Certaines associations s'inquiètent de voir se tourner vers elles des vagues de personnes en train de basculer dans la précarité. Certains **FSL** ont essayé de réajuster le ciblage de leurs aides mais sans toucher forcément les nouveaux publics fragilisés. **Une note de la FAP sur les impayés de loyers** a été envoyée au Ministère. Souhait de connaître l'échéance du rapport d'Alain Christnacht sur l'après-crise. Interrogations sur la **prime. Intérêt pour la démarche d'ouverture des droits lancée par la DGCS** et souhait de réflexion sur la **régularisation** des personnes.

-D'autres associations ont réinsisté sur la **situation en Seine Saint Denis** avec fermetures de places.

-**Le passage de l'été** a été présenté comme inquiétant par plusieurs. Mention des publics jeunes, des personnes victimes de violence, dont les besoins augmentent, et du nécessaire soutien à la parentalité.

-Besoin de **pérennisation des dispositifs CHS**.

-D'autres ont insisté sur le **besoin de doctrine pour les masques, pour la prime**.

-Certains ont demandé s'il y avait eu **des avancées sur les transformations de CHS en LAM et LHSS**, et ont demandé si ces transformations allaient s'opérer dans le cadre du plan pauvreté.

-D'autres ont annoncé qu'ils avaient fait des courriers de demandes officielles de transformation des CHS en LHSS à certaines ARS.

Réponse Ministère :

-Plusieurs **CHS** ont fermé fin mai lorsqu'ils étaient sur des sites exceptionnels (CREPS par exemple). La circulaire mentionne des clauses de revoyure régulières par régions sur le sujet. A court et moyen terme, il est prévu de conserver les autres en cas de rebond de la maladie. Rappel de ce que la transformation de CHS en LAM et LHSS ne se fait pas sur le programme 177 mais sur l'Ondam médico-social. Un travail est entamé avec la Délégation Pauvreté pour avoir une vision plus globale. Les CHS pourraient aussi être utilisés en CHRS pour pouvoir être plus facilement retransformés en CHS s'il y avait un rebond.

-**Masques** : une nouvelle livraison de commande par la Clé Solidaire est arrivée.

-Fermetures de places :

En Seine Saint Denis, selon la préfecture, il n'y aurait eu aucune remise à la rue sèche sur ce département. Des places fermeront bien mais sans remise à la rue. Les 11 personnes dont les places ont été fermées le 31 mai auraient été transférées ailleurs. Le Ministère n'a pas reçu d'alerte sur des fermetures de places sans solution alternative. Il y a des objectifs ambitieux de sorties vers du logement social en juin et juillet.

-Le constat est partagé par les maires de QPV des problèmes de **coordination sur l'aide alimentaire et des solutions sont recherchées**.

-Demande que des réponses nous soient données rapidement sur la **prime**.

-**Rapport d'Alain Christnacht sur l'après crise** : un premier draft doit être proposé aux associations par mail en début de semaine prochaine au plus tard pour réaction éventuelle, et la prochaine réunion permettra d'en présenter des éléments.

Réponse DGCS :

-Sur la transformation de CHS en LAM, LHSS, l'objectif est d'augmenter par ce biais les objectifs qui avaient été fixés dans le cadre de la stratégie pauvreté, ce qui pose un problème de budget. 200 places en LAM et LHSS pourraient ainsi être créées. Les CHS constituent une opportunité d'installer plus vite ces places.

FIN.

